

République française  
Département du Puy-de-Dôme  
Commune d'Orcet  
Séance du Conseil municipal du 30 juin 2024

## DEMANDE DE SUBVENTION TERRAIN MULTISPORTS

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 22 mai 2024  
Nombre de membres en exercice : 22  
Quorum : 11

Étaient présents (16) ou représentés (3) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Jean-Paul BOUVIER, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE représenté par Valérie ROUX, Patricia FOUGERE représentée par Alexandra PIRON, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, Sophie PICOT, Alexandra PIRON, Valéry VIALARD

Étaient absents ou excusés (3) :

Julie DURIEZ, Xavier Dubois, Aline TETEVIDE

Secrétaire de séance : Christian GIRY

Vu le projet de création d'un terrain multisports,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **de solliciter** une subvention à la Région de 30.000 € pour la création d'un terrain multisports et de valider le plan de financement suivant :

terrain multisports	en €
montant total du projet HT	116994.63
FIC 2021 : 30 638,00 €	30638.00
DETR 2021 : 26 261,00 €	26261.00
Région 2024	30000.00
montant total des subventions	86899.00
reste à charge commune	30095.63

Délibération n°29042024

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 063-216302620-20240530-290420241-DE



Fait et signé le : 11 juin 2024 à  
Orcet



Le Maire,

Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.